

CR succinct du CONSEIL SYNDICAL du 24 Juin 2024

L'an deux mille vingt - quatre, le vingt- quatre juin à 9H31 heures

Le conseil syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Guermantes, sous la présidence de Mme VIARD Annie.

2 -ème convocation (article L2121-7 du CGCT)

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres du Comité Syndical
20/06/2024	20/06/2024	En exercice : 8 Présents :6 Nombre de suffrages exprimés :8

ETAIENT PRESENTS :

Délégués de Guermantes :

Les Titulaires : Mme Annie VIARD Présidente, Mme Nathalie BILLY, M Sébastien FLEURY a donné son pouvoir à M Denis MARCHAND, M Denis MARCHAND

Excusée : Mme Audrey CHOIN, Mme Vanessa AUPETIT

Délégués de Conches-sur-Gondaire :

Les Titulaires : M Éric HIMONET Vice-Président a donné son pouvoir à M Michel VIVIES, M Laurent BERTRAND, Mme Martine DAGUERRE, Mme Patricia DECERLE

Excusé : M Dominique GOT

La séance a été publique. Les PV du Conseil Syndical 1/03/2024 et du 8/04/2024 ont été approuvés à l'unanimité.

M LAURENT Bertrand a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 1 : Fongibilité des crédits	Votée à la majorité : 6 POUR- 2 CONTRE VOTE A BULLETIN SECRET
Délibération 2 : Prêt relais	Votée à l'unanimité
Délibération 3 : DM BP 24	Votée à l'unanimité
Délibération 4 : Contrat Rural	Votée à l'unanimité
Délibération 5 : Marché désamiantage : attribution des lots	Votée à l'unanimité
Délibération 6 : Dérogation	Votée à la majorité : 1 CONTRE, 1 ABSTENTION, 6 POUR

LA PRESIDENTE
Annie VIARD